que son miroir le visage de la beauté qui s'en sert.

Mais ce n'est là que la première scène de la comédie intime à laquelle nous allons assister jusqu'au bout, si vous le voulez bien. Donc, notre belle a ablutionné, lotionné, empâté sa poitrine, ses bras... et le reste; elle doit maintenant se laver les mains, et, pour cela, elle use d'un savon qui vient des Gaules. C'est un composé de graisse de chevreau et de cendre de hêtre, aromatisé par le cinnamome ou bien par le nard de Perse (*nardum persicum*).

Notre coquette doit ensuite songer à la bouche. Elle se raclera d'abord la langue avec un ressort d'acier. « J'ai vu au musée de Naples, dit M. Constantin James, notre cicérone, de petites *strigiles* (dont nous avons fait étrilles), trouvées à Pompéi, qui avaient évidemment cette destination. » Après cela, notre merveilleuse se brossait les dents, afin de prévenir l'envahissement du tartre, dit Ovide :

. . . Ne fuscet inertia dentes.

Puis elle se gargarisait avec l'eau de Cosmus ou de Niceras. Vient ensuite le tour de l'épilateur (*alipilus*), celui du pédicure, enfin celui de la coiffeuse, ou mieux des coiffeuses : l'une était chargée d'étager les boucles, l'autre de poser les nœuds; celle-ci tenait les peignes (d'ivoire, de buis) et les fers; celle-là répandait les parfums. C'est cette dernière que nous devons suivre dans ses fonctions. Le nombre des pommades employées par les dames romaines est incalculable. Rappelons seulement celle qui était attribuée à Cléopâtre, et dont la base était formée par la graisse d'ours (*ursinus adeps*), et dont les effets étaient déjà aussi merveilleux qu'aujourd'hui.

Mais la mode était alors de se teindre; la mode! que disons-nous? la loi aussi. Toute femme faisant trafic de ses charmes ne pouvait porter des cheveux noirs; ils devaient être jaunes ou bleus. Messaline, quand elle sortait le soir du palais impérial, pour aller au coin des carrefours offrir, à prix d'argent, ses charmes aux fils de Romulus, dissimulait sous une perruque jaune ses noirs cheveux, nous dit Juvénal :

. . . Nigrum flavo crinem abscondente galero.

Mais si l'impératrice usait de perruques, les courtisanes de profession préféraient donner à leurs cheveux la couleur qui leur servait d'enseigne; pour cela, elles usaient de la lie de vinaigre, ou du jus de coing mélangé à celui du troëne. D'autres hétaïres teignaient aussi leur chevelure en bleu, comme le fait entendre Properce : « De ce que certaine femme se teint les cheveux en bleu, s'ensuit-il que ce soit une couleur honnête? »

An si cæruleo quædam sua tempora fuco
Tinxerit, idcirco cærula forma bona est.

Du moment où la chevelure noire était une marque distinctive d'honnêteté, combien les femmes réputées honnêtes devaient tenir à cette couleur! que de *cosmétiques* pour rendre noirs les cheveux blonds, les blancs aussi! Pline cite diverses pommades, les unes ayant pour base le myrte, d'autres le cyprès, celles-ci la pelure bouillie de poireau, celles-là le brou de noix, et, à propos de cette dernière, fort en usage à ce qu'il paraît, Tibulle dit : « L'écorce verte de la noix sert à dissimuler bien des années. »

. . . . . . Coma tum mutatur ut annos
Dissimulet, viridi cortice tincta nucis.

Cependant notre belle est coiffée, non sans peine, hélas! pour la coiffeuse, que, plus d'une fois durant l'opération, elle a piquée de son épingle d'or, qu'elle a même frappée; mais aussi, « pourquoi, dit Juvénal, pourquoi cette boucle placée si haut?... Aussitôt un nerf de bœuf fait justice de ce forfait, de cet attentat commis sur un cheveu. »

Altior hic quare cincinnus? Taurea punit
Continuo flexi crimen facinusque capilli.

Mais, avons-nous dit, notre belle est coiffée... Elle n'est point encore cependant tout à fait armée en guerre pour la séduction. Ovide, son maître d'amour, a dit : « Toute femme qui aime doit être pâle; c'est la seule couleur qui lui convienne. »

Palleat omnis amans; hic est color aptus amanti.

Or, vous pensez bien qu'elle doit laisser croire qu'elle aime, pour se rendre intéressante. Donc, la voilà barbouillant son visage de craie ou de céruse (*pulvis cretæ, sive cerussæ*), ou bien, et suivant le conseil d'Horace, « elle boira une infusion de cumin, »

. . . . . . Bibens exsangue cuminum.

Mais notre belle, ayant changé d'amour, veut aussi changer de visage; hier, elle était pâle, langoureuse, rêveuse; aujourd'hui, elle veut être vive, colorée, enjouée. Eh bien! « le léger vermillon que le sang a refusé, que l'art le lui donne, » a dit Tibulle :

Sanguine quæ vero non rubet, arte rubet.

Il y avait, dit Horace, trois espèces de fard : le *minium*, le *carmin* et « une substance extraite de la fiente du crocodile, »

. . . . colorque
Stercore fucatus crocodili.

Et la belle use de fiente de crocodile, de carmin ou de minium... et se moque du moqueur Juvénal, quand il lui dit : « Cette face empâtée, que recouvrent tant de drogues (*tot medicamina*), et où s'agglutinent les lèvres de l'infortuné mari (*miseri viscantur labra mariti*), est-ce un visage ou une plaie? (*facies dicetur an ulcus?*)

L'art n'a point encore accompli, parachevé son œuvre. Il doit maintenant apprêter les yeux. « Il faut, dit l'auteur des *Cosmétiques*, il faut en noircir légèrement le pourtour, insuffler entre les paupières une poudre fine, afin de les faire paraître plus grands et plus brillants, teindre les cils avec la sépia, puis allonger, en l'accusant davantage, l'arc des sourcils. »

Pour se teindre les sourcils et les cils, on se servait, au temps de Jérémie et d'Ezéchiel, qui en reproche la pratique aux filles de Juda, d'antimoine ou de mine de plomb; au temps d'Ovide, de sépia, nous venons de le dire, ou bien encore, ainsi que nous l'apprend Juvénal, d'une aiguille noircie à la fumée :

Illa supercilium madida fuligine tinctum
Obliqua producit acu;

ou enfin, et d'après Pline, d'œufs de fourmis brûlés et broyés (*ova formicarum usta et trita*).

Encore quelques mouches (*splenia*), des mouches nombreuses, pour consteller son front superbe, comme dit Martial :

Et numerosa linunt stellantem splenia frontem.

Que sur sa chevelure soit répandue de la poudre, de la poudre d'or dont on se servait au temps de Josèphe, et puis qu'on fasse entrer nos habilleuses.

Notre belle est lotionnée, pommadée, mouchetée, coiffée, parée, ornée, dorée...., dorée de l'héritage de ses neveux :

Matrona incedit census induta nepotum.

Elle n'a point consacré à sa toilette toute une année, comme le prétend un proverbe méchant :

Dum moliuntur, dum comuntur, annus est.

Mais, comme le dit Juvénal, « elle a traité la chose aussi sérieusement que s'il s'agissait de l'honneur et de la vie. » Cependant, au moment de sortir, elle craint encore, en sa coquetterie, un oubli, une négligence. Allons, « qu'on fasse venir certaine vieille émérite, qui de l'aiguille est passée à la quenouille, et dont l'avis fera loi : tant elle a à cœur de s'assurer qu'elle est belle. » (Vous savez quelle est la vieille dont veut parler Juvénal.)

. . . Admotaque lanis
Emerita quæ cessat acu; sententia prima
Hujus erit : tanta est quærendi cura decoris!

Que maintenant notre héroïne aille sur la voie Sacrée, ou dans le quartier de Suburre, écouter, rayonnante, les murmures élogieux qui s'élèveront sur son passage.

Nous avons peu de lignes à ajouter à l'histoire de la *cosmétique*, dont l'usage ne fut jamais plus répandu qu'à l'époque que nous venons de parcourir. Cependant nous avons encore quelques particularités et même quelques singularités à noter.

En Angleterre, Elisabeth, cette meurtrière de Marie Stuart, cette femme impérieuse et vindicative, ce grand politique, cet « homme de génie, » dont on ne s'attendait pas à trouver le nom ici, mit en usage les parfums et les *cosmétiques*, et ces *sweet coffers* destinés à les renfermer, qui devinrent bientôt un accessoire obligé du mobilier d'une chambre de grande dame.

Mais nous voyons ce goût des *cosmétiques* poussé peu à peu jusqu'à la prodigalité, jusqu'à la folie, et, en 1770, le grave Parlement d'Angleterre est obligé de rendre le singulier arrêt suivant : « Toute femme de tout âge, de tout rang, de toute profession ou condition, vierge, fille ou veuve, qui, à dater dudit acte, *trompera*, *séduira* ou *entrainera* au mariage quelqu'un des sujets de Sa Majesté à l'aide de *parfums*, *faux cheveux*, *crépon d'Espagne* (sorte d'étoffe de laine, imprégnée de carmin, et encore employée aujourd'hui comme rouge, sous le nom de *fard en crépon*) et autres *cosmétiques*, busc d'acier, paniers, souliers à talons et fausses hanches, encourra les peines établies par la loi actuellement en vigueur contre la sorcellerie et autres manœuvres; et le mariage sera déclaré nul et de nul effet. »

Parlons maintenant de la *cosmétique* en France. A quelque époque que nous remontions dans nos annales, nous devinons chez nos pères, ou mieux chez nos mères, l'usage de ces mille moyens par lesquels elles croient augmenter leurs charmes, rehausser leur beauté, leur éclat, agrandir, affermir leur empire. Les Romaines, vous le savez, étaient tributaires des Gaulois pour la *cosmétique* : c'était de la Gaule que venaient les parfumeurs les plus renommés de Rome. Nos fées, les fées bonnes, compatissantes, généreuses, étaient savantes en l'art de faire belles les laides, laides aussi les belles; elles avaient le don d'arrêter le soleil, comme Josué; elles pouvaient concéder le privilége d'une éternelle jeunesse à qui leur plaisait. La fée Mélusine et l'enchanteur Merlin, de leurs mains magiques, cueillaient des plantes dans les bois, et en composaient de merveilleux *cosmétiques*.

Aussi bien que nos vieux poëtes, nos vieux historiens, Grégoire de Tours entre autres, sont pleins de renseignements curieux sur les artifices de toilette employés par les premières reines de France, par Clotilde, par Brunehaut, par Alix; car aucune d'elles n'ignorait de quelle importance était sa beauté, quelle ressource immense elle y pouvait trouver à l'occasion, quel ressort même, et bien puissant, c'était pour sa politique.

Mais hâtons-nous d'arriver au siècle des boudoirs, des petits soupers, au siècle de la galanterie, partant des parfums, des poudres, des *cosmétiques*. « Pendant la Renaissance, dit M. Reveil, le sceptre de la parfumerie est tenu par les artistes italiens, amenés par François Ier et par Catherine de Médicis; cette époque peut être comparée à celle de Martial, pour l'abus qu'on fit des pâtes et des pommades, des gants parfumés et de tous les raffinements de l'art. Les historiens attestent que Diane de Poitiers, grâce aux *cosmétiques* dont elle faisait usage, conserva tous ses charmes jusqu'à un âge où ses rivales avaient renoncé à plaire. On prétend qu'elle tenait ses secrets de Paracelse. A côté de la châtelaine d'Anet brillaient la Marguerite des Marguerites et les héroïnes célébrées par Brantôme, qui demandaient à la *cosmétique* italienne toutes les ressources de son art. C'est à cette époque que furent publiés les ouvrages de Saigini, de Guet, de Dettezi, d'Isabelle Cortese, de Marinetto, sur les *cosmétiques*, et qui traitent tous de cet art d'une manière remarquable. Sous les Valois, l'usage des parfums alla jusqu'à l'abus; les pâtes, les pommades, le masque de Poppée, retrouvé par Henri III et ses mignons, amenèrent l'espèce de réaction qui se fit, pendant le règne suivant, contre les parfums et les *cosmétiques*; mais les pratiques de René le Florentin, les gants de la reine de Navarre et ceux de la belle Gabrielle contribuèrent à cette répulsion. Sous le huguenot, hardi soldat, qui se nomme Henri IV, vous pensez bien qu'on n'avait point le temps de songer à se barbouiller le corps de pommades, qui furent, pendant quelque temps, laissées dans la boutique des parfumeurs; mais la belle et coquette Anne d'Autriche, l'amoureuse de Buckingham, vient s'asseoir sur le trône de France, et, par elle, « les pâtes d'amandes, les crèmes qui servent à blanchir les mains et les épaules, » reprennent bientôt faveur. De la cour du Louvre, l'usage des *cosmétiques* passe à une autre cour voisine, celle de la rue Saint-Thomas, celle d'Arténice : une « chère » qui, quand elle recevait dans sa ruelle, était attifée, fardée, pommadée, et « c'est alors, dit l'auteur que nous venons de citer, que les noms les plus précieux et les plus recherchés, empruntés pour la plupart au vocabulaire de Tendre, furent employés pour désigner les *cosmétiques*. »

Ce temps dura peu; Louis XIV n'aimait pas les senteurs. Or, vous le savez, tout était subordonné, non-seulement à la volonté du roi-soleil, mais à ses goûts, à ses fantaisies. Bientôt tout le monde, en France, détesta ce que n'aimait pas Louis XIV.

Mais, avec la régence, dit M. O. Reveil, les parfums rentrèrent à la cour; c'est à cette époque que fut inventée la poudre à la maréchale, et que Jean Liébault publia des travaux importants sur la parfumerie (*Quatre livres de secrets de médecine et de la philosophie chimique*, Rouen, 1628). On usait de poudres, de fards et de pommades. Ninon de Lenclos gardait sa beauté jusqu'à soixante ans et plus. Un pharmacien de nos jours prétend avoir retrouvé le secret de la composition employée par la célèbre hétaïre, et débite, sous le nom de *Virgogène* de Ninon de Lenclos, un *cosmétique* destiné au « raffermissement immédiat des chairs. » Cagliostro vendait plus tard à la Dubarry une merveilleuse recette, qui la conserva jeune et belle jusqu'aux limites de la vieillesse. Le maréchal de Richelieu vivait ses dernières années dans une atmosphère odorante, que des soufflets lançaient dans ses appartements. » M. Claye assure que la maison Violet possède un des *cosmétiques* qui conservèrent le mieux la beauté de Mme de Pompadour; cette recette a été transmise à cette maison par les héritiers de Manon Foissy, femme de chambre de l'illustre marquise.

Après s'être un peu épurée, raffinée avec Marie-Antoinette, qui n'aimait que les parfums délicats, celui de la violette, par exemple, ou celui de la rose, ou bien encore celui de la frangipane, la *cosmétique* est, vous le devinez, bien délaissée durant la grande tourmente révolutionnaire. Un seul coiffeur était de mode alors, c'était le bourreau, et il y avait — car les Français savent rire de tout — la pommade de Sanson, comme l'habit à la guillotine.

Quand vient le Directoire, réaction; c'est un abus de pommades, de pâtes, d'huiles; on se serait cru revenu à la Régence, ou mieux au temps de Cléopâtre ou de Lesbie, dont on portait jusqu'au costume. Citons un fait, un seul, celui de Mme Tallien. Cette belle, cette vraie hétaïre, avait contracté l'habitude de prendre des bains préparés avec des fraises, des framboises. Après y être demeurée une heure, elle se faisait doucement frictionner avec une éponge ou du linge fin, imbibé de lait et de parfums. Lesbie, la coquette Lesbie, les « délices de Catulle, » ou Cléopâtre, les délices funestes d'Antoine, inventèrent-elles jamais mieux? Comme curiosité, donnons la célèbre recette de Mme Tallien. « Pour composer le bain de fraises, dit le bibliophile Jacob, prenez vingt livres de fraises; écrasez-les avec deux livres de framboises rouges, versez le tout dans une baignoire contenant la quantité d'eau nécessaire. » Ce bain donne à la peau de la douceur, du velouté, la colore d'un rose tendre, et lui laisse un délicieux parfum.

De nos jours, l'usage des parfums et des *cosmétiques* est général et poussé jusqu'à l'abus. Paris possède des magasins immenses : citons seulement, et en courant, ceux de Chardin-Hadancourt, de Demarson, de Gellé, de Lubin, de Pinaud, de Piver, de Violet; des usines d'une très-grande importance fonctionnent nuit et jour pour le compte de ces maisons et de quelques autres moins renommées. En résumé, Paris, d'après M. O. Reveil, produit 50 millions de *cosmétiques* par an. M. Constant James, lui, double ce chiffre déjà si imposant et le porte 100 millions.

Nous aurons terminé, non l'histoire complète, mais l'esquisse historique de la *cosmétique*, après les quelques lignes suivantes que nous empruntons au livre de M. Claye (les *Talismans de la beauté*, p. 22) : « Avant la Révolution, dit cet auteur, la parfumerie était soumise au régime des corporations. En 1190, Philippe-Auguste octroya aux parfumeurs des statuts, qui furent confirmés par le roi Jean le 20 décembre 1357, et par lettre royale de Henri III, le 27 juillet 1582, et qui régirent cette industrie jusqu'en 1636. Sous Colbert, qui donna une grande impulsion à l'industrie française, les parfumeurs ou parfumeurs-gantiers, comme on les appelait, obtinrent des lettres patentes enregistrées au parlement, qui prouvent combien les parfumeurs avaient acquis d'importance; leur confrérie était établie à la chapelle Sainte-Anne de l'église des Innocents; d'après les patentes, données le 20 juillet 1426 par Henri II, roi d'Angleterre, qui se qualifiait roi de France pendant les troubles qui marquèrent le règne de Charles VII, leurs armes, enregistrées à l'*Armorial général de France*, sont : *D'argent à trois gants de gueules, au chef d'azur chargé d'une cassolette antique d'or.* »

Nous n'avons parlé jusqu'ici—sauf quelques parenthèses — que des avantages, des faveurs qu'offre la *cosmétique* aux beautés fanées, décrépites, ou aux vraies beautés qui veulent ajouter aux dons de la nature d'autres grâces encore; mais l'art d'embellir a aussi ses disgrâces, ses dangers même. « Voyez, dit le bibliophile Jacob, cette beauté si radieuse; en dépit de l'âge qui lui commande la modestie, à force de soins et d'adresse, elle est parvenue à déguiser le déclin de ses charmes. Ils vous surprennent en vous éblouissant encore. Attendez! le prestige se dissipera bientôt; quelques années encore, et l'insensée payera cher cet hommage qu'elle a surpris, ces triomphes passagers qu'elle doit à l'ingénieux artifice de ses pinceaux. Voyez bien : ses traits se flétrissent et s'altèrent; les rides qu'elle voulait cacher s'étendent et se creusent; ses dents se corrompent et s'ébranlent; une salive épaisse, inondant sa bouche, force le passage que lui ferment en tremblotant des lèvres béantes; elle souffre cruellement; elle maudit ses imprudences, ses pratiques pernicieuses; mais il est trop tard; le mal a fait son lit; les remèdes seraient impuissants. »

— Hyg. Une question d'hygiène du plus grand intérêt ressort si naturellement de l'emploi et de l'abus des *cosmétiques*, que nous croyons utile d'entrer à ce sujet dans quelques développements.

Nous engageons donc vivement nos lectrices et nos lecteurs à nous suivre avec attention, et à méditer sérieusement ce grand problème d'hygiène que les analyses chimiques nous ont révélé.

La loi fait défense à tout pharmacien de livrer aucune substance vénéneuse sans ordonnance de médecin et sans y avoir accolé une étiquette rouge, signal d'alarme; mais cette sagesse de la loi n'atteint pas les parfumeurs qui, de leur propre autorité, débitent toutes sortes de substances toxiques, pourvu qu'ils les décorent d'un faux nom qui leur sert de passe-port et de certificat d'innocence, ou plutôt d'innocuité.

La loi punit aussi, non moins sagement, toute tromperie sur la nature et la qualité de la chose vendue; mais il paraît que les *cosmétiques* se sont d'eux-mêmes aussi mis hors cette loi, car on peut dire qu'ils la bravent effrontément et impunément. Pas de contrôle, donc pas de répression. Le premier empirique venu, avec un peu d'audace et beaucoup de réclames, a le droit d'empoisonner la société. Et la société, non défendue de ce côté, abandonnée aux charlatans, ne peut se protéger contre les insinuations de ces industriels malfaisants, faute d'avoir à la disposition de chacun de ses membres les appareils et les connaissances nécessaires pour analyser les *cosmétiques*.

Tous les *cosmétiques* sont parfumés, car le goût des odeurs est universellement répandu, quoique le degré d'impressionnabilité varie beaucoup suivant les individus. Tandis que chez les uns les parfums ne produisent pour ainsi dire aucun effet, chez les autres, au contraire, ils portent dans l'esprit une sorte d'atonie, jettent le corps dans l'alanguissement, et quelquefois, souvent même, ils éveillent les sens. Chez certaines personnes l'énervement est le résultat de leur abus. Ce que nous pouvons recommander, c'est d'éviter l'odeur d'amandes amères, autrement dit l'acide prussique, le plus terrible des poisons.

La peau n'est pas seulement une enveloppe protectrice de nos organes, elle est aussi un appareil chargé d'éliminer certaines substances et d'en absorber certaines autres, dans des proportions dont l'équilibre constitue la santé. C'est par les milliers de petites ouvertures

appelées *pores* que s'accomplit cette opération. Ainsi, dès que, par l'oblitération des pores, les fonctions perspiratoires de la peau sont entravées, toute l'économie s'en ressent.

Une anecdote à l'appui. Il y avait dans le quartier un chien-loup blanc et d'assez forte taille, appartenant à une vieille marchande de tabac. Ce chien était le plus hardi et le plus insigne larron qui se pût voir, malgré ses allures câlines et sa physionomie bon enfant. Il n'était pas une ménagère qni n'eût à se plaindre de ses rapts. Pris en flagrant délit de vol, plusieurs fois il avait été plongé dans les cuves d'un teinturier du voisinage. Pas de semaines qu'on ne lui changeât ainsi la couleur de sa robe au grand désespoir de sa maîtresse, mais lui semblait ne se soucier de rien. Un jour, des peintres en bâtiment dont il avait happé le déjeuner le saisirent, le tondirent et le badigeonnèrent avec du bitume... Nous ne raconterons pas l'émotion de la marchande de tabac, qui usa inutilement 1 kilogr. de savon pour le débarrasser de ce maquillage d'un nouveau genre, après avoir employé à frotter le pauvre animal tous les sacs de papier que contenait le magasin. Le lendemain matin le chien était mort. La peau ne communiquant plus avec l'atmosphère par suite de l'occlusion des pores, il en était résulté une asphyxie.

Les *cosmétiques* sont inconnus des chiens; mais ils produisent, chez les femmes qui les emploient, un effet analogue à celui du bitume : ils suppriment ou gênent la respiration cutanée.

Les teintures ne sont pas moins funestes. Un jour César-Auguste surprit sa fille se faisant teindre les cheveux. « Que préfères-tu, être blanche ou chauve? lui dit-il. — Blanche, répondit-elle. — Pourquoi alors employer les moyens qui te rendront bientôt chauve? »

Mlle Mars, elle aussi, se teignait les cheveux pour paraître toujours jeune, lorsqu'une dernière application détermina, sans causes explicables, de tels désordres cérébraux qu'elle succomba en une nuit.

Nous croyons inutile de multiplier les citations; mais on peut être certain que toutes les eaux de teinture pour les cheveux contiennent soit du mercure, soit de l'argent, soit du plomb, du plomb surtout. N'ajoutez donc aucune créance aux prospectus et aux réclames qui voudraient vous convaincre de l'innocuité des produits qu'ils vantent. Voici un spécimen de prospectus : « Composée exclusivement du suc de certaines plantes que les brises du Levant ont amoureusement caressées, notre EAU pénètre spontanément le cheveu, en même temps que, par une mutuelle affinité, le cheveu se l'assimile. De là une transmutation immédiate. Aussi la vogue extraordinaire et si méritée, etc., etc... » Ici, l'impudence et l'ignorance se prêtent secours. Outre qu'il ne se trouve dans cette *eau* aucun suc d'aucune plante, la nature cornée du cheveu s'opposerait, dans tous les cas, à une pénétration quelconque. Il faut donc, pour que la coloration ait lieu, que la substance tinctoriale pénètre avant tout le cuir chevelu; et le cerveau est si près, et l'agent vénéneux trouve tant de milliers de petites ouvertures pour s'insinuer à travers la boîte osseuse, que les cas d'empoisonnement, voire de folie, deviennent de moins en moins rares.

Si l'âge n'apportait en nous d'autre changement que la décoloration de la chevelure, on comprendrait jusqu'à un certain point la manie de la teinture. Mais, dans notre physionomie, tout est solidaire : la chevelure noire ne rend pas au regard la vivacité qu'il avait dans la jeunesse, à la voix son timbre sonore, au sourire son charme sympathique. On vieillit tout d'une pièce.

Archidamus disait à un ambassadeur qui se présentait à lui les cheveux teints : « Que peux-tu dire de vrai, toi qui portes le mensonge sur ta tête? »

Chez les hommes cette coquetterie est profondément ridicule, mais elle est rarement aussi risible que le fait suivant, auquel donnèrent lieu les propriétés bien connues de la *pommade de la comtesse*. Au siècle dernier, alors qu'il était de mode d'aller assister à la toilette des dames, un jeune élégant pénètre dans la chambre réservée à cet usage. La maîtresse du logis était absente, mais tout son arsenal était étalé sur la toilette attendant le moment de servir. Le gandin, qui s'y connaissait, car à cette époque les hommes ne se fardaient pas moins que les femmes, jette sur ces divers produits un œil expérimenté, flaire les parfums, regarde le nom du fabricant et approuve ou blâme de la tête, selon que le choix lui paraît plus ou moins heureux. Mais admirer ne lui suffit pas; il se laisse tenter par une pommade de la pâte la plus ferme et la plus rose, il y trempe son ongle, et étend complaisamment sur ses lèvres ce vernis qui doit leur donner plus de fraîcheur et plus d'éclat. Tandis qu'il est occupé à se contempler et à juger de l'effet de son opération, la maîtresse du logis entre et le surprend dans cette posture. Confus, il se lève et veut balbutier quelques excuses; mais, ô merveille! ses lèvres se sont rétrécies sous l'influence de cette pommade fatale; il veut en vain parler, ses lèvres obstinées refusent de s'ouvrir; la dame, étonnée, jette un coup d'œil sur sa toilette, devine aussitôt la cause de ce mutisme et part d'un immense éclat de rire, tandis que l'indiscret attrapé s'enfuit et court encore.

Ceci n'est que gai; mais l'usage des *cosmétiques* a des inconvénients très-sérieux, sur lesquels nous voulons, avant tout, arrêter l'attention de nos lecteurs.

Le mal que fait la *cosmétique*, ou mieux que font certains *cosmétiques*, est si général et si grand, que sur de nombreux rapports présentés à l'Académie de médecine par plusieurs de ses membres, et donnant une longue et douloureuse liste d'empoisonnements, ce corps savant dut prendre en main la cause de la santé publique. Après des débats longs et curieux par leurs révélations et se fondant sur ceci : que la vente des poisons est interdite même à un pharmacien, l'Académie proposa à l'administration « de faire visiter de temps en temps les laboratoires et les magasins des parfumeurs, par les écoles de pharmacie ou par les conseils d'hygiène, à l'effet de prélever des échantillons des *cosmétiques* et de les soumettre à l'analyse. » Il nous semble que cette décision était fort sensée et juste. Le ministre n'en jugea pas ainsi, et fit répondre « que ces moyens préventifs ne tendraient qu'à multiplier les occasions d'intervention dans les affaires privées, et que c'était là une tendance à laquelle l'administration ne saurait adhérer. »

Nous voici arrivé au terme de notre article sur les *cosmétiques*; mais notre travail n'est pas et ne pouvait pas être sans lacune. Nous avons dû nous limiter; nous avons dû, non sans regret, renoncer, par exemple, à aller respirer l'atmosphère embaumée des harems de Téhéran où brûle encore la cassolette des palais de Suze et de Babylone, à apprendre des musulmans les secrets de leur toilette qu'ont cherché à deviner les commentateurs du Coran, à demander aux derviches un peu de cette pâte épilatoire et des *cosmétiques* dont ils ont le monopole, et qui tous les vendredis sont appliqués sur le corps du croyant pour le purifier. Beaucoup d'omissions volontaires ont été faites encore; mais plusieurs seront réparées aux mots spéciaux FARD, FRANGIPANE, POUDRE, PÂTE, SAVON, VINAIGRE, etc., etc.

Donnons en terminant, sinon une bibliographie complète, au moins la liste des ouvrages les plus importants sur la matière : Albertus Magnus, *Secreta mulierum* [s. a. (vers 1480), in-4° goth.]; André Le Fournier, la *Décoration d'humaine nature et aornement des dames, composé et extrait des très-excellents docteurs et plus experts médecins, tant anciens que modernes* (Paris, Pierre Leber, 1530, pet. in-8° goth.); Luigini, *Il libro della bella* (Venezia, 1554, in-12); *Secreti delle donne* (Fiorenza, 1573, in-8°); Jean Liébaut, *Trois livres de l'embellissement et ornement du corps humain*, traduit du latin de J. Liébaut (Paris, 1582, in-8°); Louis Guyon, le *Miroir de la beauté et de la santé corporelle* (Lyon, 1623 et 1643, 2 vol. in-8°); Bodeau de Somaise, le *Secret d'être toujours belle* (Paris, Billaine, 1666, in-12); De Blegny, *Secrets concernant la beauté et la santé, pour la guérison de toutes les maladies*, tirés des *Mémoires* du chevalier Digby et de divers auteurs célèbres (La Haye, 1700, 2 vol. in-8°); Ant. Le Camus, *Abdeker*, ou l'*Art de conserver la beauté*, suivi de la *Bibliothèque de la toilette des dames*, avec observations, plusieurs secrets et recettes curieuses et instructives; l'an de l'hégire 1168 (Paris, 1748, 4 vol. in-12); Marie de Saint-Ursin, l'*Ami des femmes* ou *Lettres d'un médecin*, concernant l'influence de l'habillement des femmes sur leurs mœurs et leur santé, et la nécessité de l'usage des bains, en conservant leur costume actuel, suivi d'un *Appendice* contenant des recettes *cosmétiques* et curatives (Paris, 1805, in-8°, fig., 2e édit., corrigée et très-augmentée); *Toilette des dames*, ou *Encyclopédie de la beauté*, par A. C. D. S. A. [Paris, s. d. (1810), 2 vol. in-12]; Elise Voïart, *Lettres sur la toilette des dames* (Paris, 1822, in-12, fig.); J. M. Mossé, l'*Art de conserver et d'augmenter la beauté, de corriger et déguiser les imperfections de la nature*, par l'Ami (Paris, 1822, in-12); H. Raisson, *Nouveau manuel du cosmétique*, ou l'*Art de s'embellir et de remédier à tous les accidents capables d'altérer la beauté et la pureté des formes chez les deux sexes* (Paris, 1838, in-18, fig.); les *Secrets de nos pères*, recueillis par le bibliophile Jacob; l'*Art de conserver la beauté* (Paris, Adolphe Delahays, 1858); *Toilette d'une Romaine au temps d'Auguste, et cosmétiques d'une Parisienne au* XIX *siècle*, par le docteur Constantin James (Paris, Hachette, 1865); *Des odeurs, des parfums et des cosmétiques*, par S. Piesse de Londres, traduit par O. Reveil (Paris, Baillière, 1865).

Cosmétiques (TRAITÉ DES), ouvrage grec de Criton, médecin célèbre du temps de Trajan. Cet ouvrage ne nous est pas parvenu; mais on en connaît le contenu par Galien. Ce traité était divisé en quatre livres; l'auteur avait fait usage des écrits d'Archigène, de la reine Cléopâtre et d'Héraclide de Tarente. Dans le premier livre, il s'occupait des cheveux, de leur conservation, de leur teinture en rouge (couleur en vogue à Rome), des moyens de rendre la peau douce, de conserver l'haleine pure, etc. Dans le second livre, consacré à la propreté du corps, il dissertait sur les bains, les parfums, et donnait la recette pour composer toute sorte d'odeurs. Ce chapitre intéresserait beaucoup le chimiste moderne. Le troisième livre traitait des taches de rousseur et des boutons de chaleur; et le quatrième, de différentes maladies qui détruisent la beauté, et qui sont le châtiment inévitable du vice, peut-on ajouter.

Cosmétiques (LES), poëme composé par Ovide l'an 4 av. J.-C. Nous ne possédons qu'un court fragment de ce poëme, 250 vers environ, qui semblent une contre-partie anticipée des philippiques de M. Dupin contre le luxe des femmes. Ovide, qui dit tout ce qu'il veut en vers et qui le dit toujours comme il veut, même quand ce qu'il dit n'en vaut pas la peine, Ovide, qui se joue de toutes les difficultés avec tant de prestesse, Ovide, ce spirituel chantre du plaisir, cet épicurien séduisant, s'est amusé à traiter en vers le chapitre *parfumerie* du code de la coquetterie. Dans le morceau qui nous est parvenu, l'auteur de l'*Art d'aimer* fait entrer dans ses vers, comme dans un jeu de patience, la recette de toutes les pommades. Deux réflexions, l'une charmante, l'autre légèrement impie pour un païen, relèvent la monotonie de ce manuel du coiffeur. « Jeunes filles, dit l'auteur, la figure est déjà attrayante quand on a un bon caractère. » Puis, un peu plus loin : « Prenez de l'encens pour votre toilette, les dieux ne doivent pas tout accaparer. »

Ovide apparaît tout entier dans ce petit poëme. Vers faciles, élégants, ingénieux, parfois d'un goût douteux, mais toujours pleins de charme, malgré l'aridité du sujet, telle est l'impression qui reste de la lecture des *Cosmétiques*.

Citons quelques passages : « Apprenez, jeunes femmes, quels sont les soins qui embellissent le visage, et par quels moyens vous pouvez conserver votre beauté. La culture fait payer ses soins au sol infécond en le forçant à produire les dons de Cérès; elle détruit les ronces piquantes. La culture adoucit l'âpreté des fruits, et l'arbre greffé adopte ceux dont elle l'enrichit. L'art embellit tout : les superbes lambris se couvrent de dorures; la terre disparaît sous le marbre dont on la couvre. La pourpre tyrienne est plongée plus d'une fois dans l'airain des chaudières, et l'ivoire de l'Inde est scié en morceaux pour satisfaire aux raffinements du luxe... » Et plus loin : « Mêlez de l'encens avec du nitre qui enlève les bourgeons de la peau, et employez quatre onces de chacun à poids égal. Ajoutez-y un morceau de gomme arrachée à l'écorce des arbres, mais plus léger d'un quart, et la grosseur d'un dé de myrrhe grasse. Après avoir broyé le tout, passez-le au tamis, et délayez cette poudre en y versant du miel. Il y a des femmes qui se sont bien trouvées d'ajouter du fenouil à la myrrhe odorante : neuf scrupules de myrrhe en exigent cinq de fenouil. Joignez-y une poignée de roses sèches, du sel ammoniac et de l'encens mâle; versez-y une infusion d'orge, et que le poids du sel et de l'encens égale celui des roses. Très-peu de temps suffira pour que, frotté de ce *cosmétique*, votre visage brille du coloris le plus agréable. »

COSMÉTOLOGIE s. f. (ko-smé-to-lo-jî — du gr. *kosmeô*, je pare; *logos*, discours). Didact. Partie de l'hygiène relative aux soins de propreté.

COSMÈZE s. m. (ko-smè-ze — du gr. *kosmeô*, j'orne). Entom. Genre de coléoptères serricornes, comprenant cinq espèces brésiliennes.

COSMIBUÈNE s. f. (ko-smi-buè-ne). Bot. Syn. de HIRTELLE.

COSMIE s. f. (ko-smî — du gr. *kosmios*, orné). Entom. Genre de lépidoptères nocturnes, comprenant neuf espèces européennes.

— Bot. Syn. de CALANDRINIE, genre de portulacées.

COSMIMÉTRIE s. f. (kos-mi-mé-trî). Syn. de COSMOMÉTRIE.

COSMINE s. f. (ko-smi-ne — du gr. *kosmios*, orné). Entom. Genre de diptères, de la famille des calyptérées, et de la tribu des muscides, comprenant trois espèces.

COSMIQUE adj. (ko-smi-ke — du gr. *kosmos*, monde). Didact. Qui a rapport au monde, à l'univers, à l'ordre général : *Les espaces* COSMIQUES. *Matière* COSMIQUE. *La plus savante philosophie ne va que jusqu'à concevoir l'âme et le corps, l'esprit et la matière, comme deux manières d'être de la substance* COSMIQUE. (Proudh.)

— Philos. *Musique cosmique*, S'est dit, dans la philosophie pythagoricienne, des harmonies répandues dans toute la nature, et qui règnent dans l'atmosphère de chaque planète.

— Astr. *Lever*, *coucher cosmique*, Se dit du lever et du coucher des astres, lorsqu'ils s'effectuent en même temps que ceux du soleil.

COSMIQUEMENT adv. (ko-smi-ke-man — rad. *cosmique*). D'une manière cosmique : *Une étoile se lève* COSMIQUEMENT *lorsqu'elle se lève avec le soleil.*

COSMISOME s. m. (ko-smi-so-me — du gr. *kosmos*, ornement; *sôma*, corps). Entom. Genre de coléoptères longicornes, comprenant une vingtaine d'espèces américaines : *Les* COSMISOMES *sont rouges; leurs élytres sont brillants, bleus, verts, dorés ou noirs.* (Chevrolat.)

COSMOCÈRE s. m. (ko-smo-sère — du gr. *kosmos*, ornement; *keras*, corne). Entom. Genre de coléoptères longicornes, comprenant une seule espèce qui appartient au Brésil.

COSMOCRATE s. m. (ko-smo-kra-te — du gr. *kosmos*, monde; *kratos*, puissance). Néol. Partisan de la monarchie universelle.

COSMOCRATIE s. m. (ko-smo-kra-sî — du gr. *kosmos*, monde; *kratos*, puissance). Néol. Monarchie universelle : *L'Europe s'est soulevée deux fois contre la* COSMOCRATIE *continentale; la* COSMOCRATIE *maritime est tolérée.* (A. Karr.)

COSMOCRATIQUE adj. (ko-smo-kra-ti-ke — rad. *cosmocratie*). Néol. Qui a rapport à la cosmocratie ou monarchie universelle : *Aspirations* COSMOCRATIQUES.

COSMOGÉNIE s. f. (ko-smo-jé-nî — du gr. *kosmos*, monde; *genos*, naissance). Didact. Formation de l'univers.

COSMOGÉNIQUE s. f. (ko-smo-jé-ni-ke — rad. *cosmogénie*). Didact. Qui a rapport à la cosmogénie ou formation de l'univers : *Principes* COSMOGÉNIQUES.

COSMOGONE s. m. (ko-smo-go-ne — rad. *cosmogonie*). Celui qui s'occupe de cosmogonie, qui étudie la cosmogonie : *Comment tant de* COSMOGONES *qui veulent nous instruire sur l'unité de l'univers n'ont-ils rien soupçonné de cet heureux événement, de cette successivité des créations?* (Fourier.) ‖ Peu usité.

COSMOGONIE s. f. (ko-smo-go-nî — gr. *kosmogonia*; de *kosmos*, monde; *gonos*, génération). Didact. Théorie de la création du monde : *Les* COSMOGONIES *de l'Orient et de l'Inde admettent un déluge à l'origine du monde.* (Virey.) *On regarde généralement la thèse de la génération spontanée comme favorable à la* COSMOGONIE *dite matérialiste.* (C. Renouvier.) *La* COSMOGONIE *des Phéniciens débute par le chaos.* (Lamenn.) *L'optimisme est commun à toutes les* COSMOGONIES *religieuses.* (Proudh.)

— **Syn. Cosmogonie, cosmographie, cosmologie.** Ces trois mots se rapportent à la science du monde; mais la *cosmogonie* s'occupe de la manière dont le monde a pu être formé, elle est éminemment conjecturale; la *cosmographie* décrit le monde tel qu'il est, elle embrasse dans son ensemble les vues générales de l'astronomie et de la géographie; la *cosmologie* cherche à déduire des faits les lois générales qui peuvent rendre compte de tout ce qui existe, elle est essentiellement spéculative.

— **Encycl.** I. COSMOGONIES DES RELIGIONS DITES PAÏENNES. L'origine du monde, des astres qui brillent au firmament, de la terre, des êtres vivants qui en couvrent la surface et s'y reproduisent sans cesse, est sans contredit le plus grand problème qui puisse occuper l'esprit humain. De bonne heure, les religions ont imaginé et indiqué une solution de ce problème, ce qui n'a rien d'étonnant; car, ayant pour but de faire connaître à l'homme son rôle sur la terre, ses devoirs envers les êtres supérieurs dont on supposait l'existence, elles durent nécessairement déterminer quelle avait été l'origine et quelle serait la fin de notre espèce, et par suite celle des autres créatures.

— *Cosmogonie indienne.* Le brahmanisme nous offre deux *cosmogonies* : l'une qui se trouve dans le *Rig-Véda*, et remonte à l'époque primitive de la religion indoue, l'autre qui sert d'introduction au *Manava-Dharma-Sastra*, ou code de Manou. Voici d'abord la *cosmogonie* du *Rig-Véda* : « Il n'y avait ni être ni non-être, ni éther ni cette tente du ciel; rien d'enveloppant ni d'enveloppé. Il n'y avait ni mort ni immortalité; rien ne séparait la nuit obscure du jour lumineux. Mais *celui-là*, *lui*, respirait seul, seul avec *elle* dont il soutient la vie dans son sein. Autre que lui, rien n'existait qui depuis ait existé. Les ténèbres le couvraient, semblable à un océan que rien n'éclaire. Cet univers était indistinct, comme les fluides mêlés dans les eaux; mais cette masse, qui était couverte d'une croûte, fut à la fin organisée par le pouvoir de la contemplation. Le premier désir fut formé dans son intelligence; et il devint la semence productive originaire... Cette semence productive devint *providence* ou *âmes sensibles*, et *matière* ou *éléments*; *elle* qui est soutenue par *lui* dans son sein fut la partie inférieure; et *lui*, qui observe, fut la partie supérieure. Qui connaît exactement, et qui pourra affirmer dans ce monde, d'où et comment cette création a eu lieu? Les dieux sont postérieurs à cette production du monde. » Que voyons-nous dans cette *cosmogonie*? Un premier principe dans lequel se trouve une dualité primitive, *lui* et *elle*. Ce premier principe possède l'intelligence, de l'intelligence naît le désir, et du désir procède la semence créatrice, qui devient toutes choses.

Dans un autre récit védique, la création nous est présentée comme un vaste sacrifice, dans lequel la divinité s'immole elle-même pour donner naissance au monde. « Cette victime était liée avec des liens de chaque côté et étendue par les efforts de cent un dieux, qui lièrent, façonnèrent et placèrent la chaîne et la trame. Le premier mâle étendit et enroula cette toile et la déploya dans le monde et dans le ciel... Quelle était la dimension de cette victime que tous les dieux sacrifièrent? Quelle était sa forme? Quel était le motif, la mesure, l'oblation, la prière?... Tous les élé-

ments, les sages et les hommes furent formés par ce sacrifice uni.ersel. » Dans cet extrait, la divinité est représentée comme la substance universelle qui devient successivement tous les mouvements et tous les êtres ; par un esprit de conséquence très-naturel, tous ces éléments sont personnifiés et divinisés. Aussi les divinités secondaires sont-elles très-nombreuses dans les *Védas* ; elles égalent le nombre des phénomènes naturels. Les commentateurs les ont réduites à trois classes, représentées par le feu, l'air et le soleil ; et ces trois dieux ne font qu'une seule divinité, la grande Ame (*Mahan-Atma*). Si on s'en rapporte donc aux gloses jointes aux textes des *Védas*, il y aurait, dans ces livres sacrés, un ternaire de forces divines, qui se confondraient dans une unité commune, le grand tout, la substance universelle.

Postérieur aux *Védas*, le code de Manou s'ouvre par une *cosmogonie* remarquable que nous rapportons ici textuellement, afin que le lecteur puisse la comparer à la *cosmogonie* de Moïse :

Manou était assis, ayant sa pensée dirigée vers un seul objet ; les Maharchis l'abordèrent, et, après l'avoir salué avec respect, lui adressèrent ces paroles :

« Seigneur, daigne nous déclarer avec exactitude et en suivant l'ordre les lois qui concernent toutes les classes primitives, et les classes nées du mélange des premières.

» Toi seul, ô maître, connais les actes, le principe et le véritable sens de cette règle universelle, existant par elle-même, inconcevable, dont la raison humaine ne peut pas apprécier l'étendue et qui est le Véda.

Ainsi interrogé par ces êtres magnanimes, celui dont le pouvoir était immense, après les avoir tous salués, leur fit cette sage réponse :

« Ecoutez! ce monde était plongé dans l'obscurité ; imperceptible, dépourvu de tout attribut distinctif, ne pouvant ni être découvert par le raisonnement, ni être révélé, il semblait entièrement livré au sommeil.

» Quand la durée de la dissolution (*pralaya*) fut à son terme, alors le Seigneur existant par lui-même (*Brahmâ*, neutre), et qui n'est pas à la portée des sens externes, rendant perceptible ce monde avec les cinq éléments et les autres principes, resplendissant de l'éclat le plus pur, parut et dissipa l'obscurité, c'est-à-dire développa la nature (*pracrit*).

» Celui que l'esprit seul peut percevoir, qui échappe aux organes des sens, qui est sans parties visibles, éternel, l'âme de tous les êtres, que nul ne peut comprendre, déploya sa propre splendeur.

» Ayant résolu, dans sa pensée, de faire émaner de sa substance les diverses créatures, il produisit d'abord les eaux, dans lesquelles il déposa un germe.

» Ce germe devint un œuf brillant comme l'or, aussi éclatant que l'astre aux mille rayons, et dans lequel l'Etre suprême naquit lui-même sous la forme de Brahmâ (masculin), l'aïeul de tous les êtres.

» Les eaux ont été appelées *nâra*, parce qu'elles étaient la production de Nara (l'*Esprit divin*) ; ces eaux ayant été le premier lieu de mouvement (*ayana*) de Nara, il a, en conséquence, été nommé Nârâyana (celui qui a reposé sur les eaux).

» Par ce qui est, par la cause imperceptible, éternelle, qui existe réellement, et n'existe pas pour les organes, a été produit ce divin mâle (*Purouscha*), célèbre dans le monde sous le nom de Brahmâ (masculin).

» Après avoir demeuré dans cet œuf une année de Brahmâ (cette année équivaut à 3,110,400,000,000 d'années humaines), le Seigneur, par sa seule pensée, sépara cet œuf en deux parts ;

» Et de ces deux parts il forma le ciel et la terre ; au milieu, il plaça l'atmosphère, les huit régions célestes et le réservoir permanent des eaux.

» Il exprima de l'Ame suprême (*Paramatma*) le Sentiment (*Manas*), qui existe par sa nature, et n'existe pas pour les sens ; et avant la production du Sentiment, l'*Ahançâra* (le Moi, la Conscience), moniteur et souverain maître ;

» Et avant le Sentiment et la Conscience, il produisit le grand principe intellectuel (*Mahat*), et tout ce qui reçoit les trois qualités (bonté, passion, obscurité), et les cinq organes de l'intelligence destinés à percevoir les objets extérieurs (œil, oreille, nez, langue et peau), et les cinq organes de l'action (organe de la parole, mains, pieds, orifice inférieur du tube intestinal, organes de la génération), et les rudiments subtils (*Tanmâtras*) des cinq éléments (éther, air, feu, eau et terre).

» Au moyen de ces sept principes (*Pourouchas*) doués d'une grande énergie, l'Intelligence, la Conscience, et les rudiments subtils des cinq éléments, a été formé ce périssable univers, émanation de l'impérissable source.

» L'Etre suprême assigna aussi, dès le principe, à chaque créature en particulier, un nom, des actes et une manière de vivre.

» Le Souverain maître produisit une multitude de dieux (*dêva*) essentiellement agissants, doués d'une âme, et une troupe invisible de Génies (*Sâdhyas*), et il institua le Sacrifice.

» Du feu, de l'air et du soleil, il *exprima* (littéralement *mulsit*), pour l'accomplissement du sacrifice, les trois Védas éternels, nommés Rig, Yadjour et Sama.

» Il créa le temps et les divisions du temps, les constellations, les planètes, les fleuves, les mers, les montagnes, les plaines, les terrains inégaux.

» Pour établir une différence entre les actions, il distingua le juste et l'injuste, et soumit les créatures sensibles au plaisir, à la peine, et aux autres conditions opposées.

» Lorsque le Souverain maître a destiné d'abord tel ou tel être animé à une occupation quelconque, cet être l'accomplit de lui-même toutes les fois qu'il revient au monde.

» Quelle que soit la qualité qu'il lui ait donnée en partage au moment de la création, la méchanceté ou la bonté, la douceur ou la rudesse, la vertu ou le vice, la véracité ou la fausseté, cette qualité vient le retrouver spontanément dans les naissances qui suivent.

» De même que les saisons, dans leur retour périodique, reprennent naturellement leurs attributs spéciaux, de même les créatures animées reprennent les occupations qui leur sont propres.

» Cependant, pour la propagation de la race humaine, de sa bouche, de son bras, de sa cuisse et de son pied, il produisit le brahmane, le kshattriga, le vaïçya et le çoudra.

» Ayant divisé son corps en deux parties, le Souverain maître devint moitié mâle et moitié femelle, et, en s'unissant à cette partie femelle, il engendra Viradj.

» Apprenez, nobles brahmanes, que celui que le divin mâle, appelé Viradj, a produit de lui-même, en se livrant à une dévotion austère, c'est moi, Manou, le créateur de tout cet univers.

» C'est moi qui, désirant donner naissance au genre humain, après avoir pratiqué les plus pénibles austérités, ai produit d'abord dix saints éminents (*maharchis*), seigneurs des créatures (*pendjapatis*).

» Ces êtres tout-puissants créèrent sept autres Manous, les dieux (*Inas*) et leurs demeures, et des maharchis doués d'un immense pouvoir ;

» Ils créèrent les Gnomes (*Yakchas*), les Géants (*Rakchasas*), les Vampires (*Pârichas*), les Musiciens célestes (*Gandharbas*), les Nymphes (*Apsaras*), les Titans (*Asouras*), les Dragons (*Nagas*), les Serpents (*Sarpas*), les Oiseaux (*Souparnas*) et les différentes tribus des Ancêtres divins (*Pitris*) ;

» Les éclairs, les foudres, les nuages, les arcs colorés d'Indra, les météores, les trombes, les comètes et les étoiles de diverse grandeur ;

» Les kinnaras, les singes, les poissons, le bétail, les bêtes sauvages, les hommes, les animaux carnassiers pourvus d'une double rangée de dents ;

» Les vermisseaux, les vers, les sauterelles, les poux, les mouches, les punaises, enfin les différents corps privés du mouvement.

» Ce fut ainsi que, d'après mon ordre, ces magnanimes sages créèrent, par le pouvoir de leurs austérités, tout cet assemblage d'êtres mobiles et immobiles, en se réglant sur les actions.

» Après avoir ainsi produit cet univers et moi, celui dont le pouvoir est incompréhensible disparut de nouveau, absorbé dans l'Ame suprême, remplaçant le temps de la création par le temps de la dissolution.

» Lorsque ce Dieu s'éveille, aussitôt cet univers accomplit ses actes ; lorsqu'il s'endort, l'esprit plongé dans un profond repos, alors le monde se dissout.

» Car, pendant son paisible sommeil, les êtres animés, pourvus des principes de l'action, quittent leurs fonctions, et le sentiment (*manas*) tombe dans l'inertie.

» Et lorsqu'ils se sont dissous en même temps dans l'Ame suprême, alors cette âme de tous les êtres dort dans la plus parfaite quiétude.

» C'est ainsi que, par un réveil et par un repos alternatifs, l'Etre immuable fait revivre ou mourir éternellement tout cet assemblage de créatures mobiles et immobiles.

» Le soleil établit la division du jour et de la nuit pour les hommes et pour les dieux ; la nuit est pour le sommeil des êtres, et le jour pour le travail.

» Un mois des mortels est un jour et une nuit des Pitris ou Mânes ; il se divise en deux quinzaines ; la quinzaine obscure est, pour les Mânes, le jour destiné aux actions ; et la quinzaine éclairée, la nuit consacrée au sommeil.

» Une année des mortels est un jour et une nuit des dieux, et voici quelle en est la division : le jour répond au cours septentrional du soleil, et la nuit à son cours méridional.

» Maintenant, apprenez, par ordre et succinctement, quelle est la durée d'une nuit et d'un jour de Brahma, et de chacun des quatre âges (*yougas*).

» Quatre mille années divines (l'année divine est de 360 années humaines) composent le Crita-youga ; le crépuscule qui précède est d'autant de centaines d'années ; le crépuscule qui suit est pareil.

» Dans les trois autres âges (Treta-youga, Dwapara-youga, Cali-youga), également précédés et suivis d'un crépuscule, les milliers et les centaines d'années sont successivement diminués d'une unité.

» Ces quatre âges étant supputés ensemble, la somme de leurs années, qui est de douze mille, est dite l'âge des dieux ;

» Sachez que la réunion de mille âges divisés composée somme un jour de Brahmâ, et que la nuit a une durée égale.

» Ceux qui savent que le saint jour de Brahmâ ne finit qu'avec mille âges, et que la nuit embrasse un pareil espace de temps connaissent véritablement le jour et la nuit.

» A l'expiration de cette nuit, Brahmâ, qui était endormi, se réveille ; et, en se réveillant, il fait émaner l'esprit divin (Manas), qui existe par son essence, et n'existe pas pour les sens extérieurs.

» Poussé par le désir de créer, l'Esprit divin donne naissance à l'éther, qui est doué de la qualité du son.

» De l'éther naît l'air, véhicule de toutes les odeurs, pur et plein de force, dont la propriété reconnue est la tangibilité.

» Par une métamorphose de l'air est produite la lumière, qui éclaire, dissipe l'obscurité, et qui est déclarée avoir la forme apparente pour qualité.

» De la lumière, par une transformation, naît l'eau, qui a pour qualité la saveur ; de l'eau provient la terre, ayant pour qualité l'odeur : telle est la création opérée dès le principe.

» Cet âge des dieux, ci-dessus énoncé, et qui embrasse douze mille années divines, répété soixante et onze fois, est ce qu'on appelle ici la période d'un Manou (*Manvantara*).

» Les périodes des Manous sont innombrables, ainsi que les créations et les destructions du monde ; l'Etre suprême les renouvelle comme en se jouant.

» Dans le Crita-youga, la Justice se maintient ferme sur ses quatre pieds ; la vérité règne, et aucun bien obtenu par les mortels ne dérive de l'iniquité.

» Mais dans les autres âges, par l'acquisition illicite des richesses et de la science, la Justice perd successivement un pied ; et remplacée par le vol, la fausseté et la fraude, les avantages honnêtes diminuent graduellement d'un quart.

» Les hommes, exempts de maladies, obtiennent l'accomplissement de tous leurs désirs, et vivent quatre cents ans pendant le premier âge ; dans le Crita-youga et les âges suivants, leur existence perd par degrés un quart de sa durée. »

— *Cosmogonie égyptienne.* Dans la mythologie des anciens Egyptiens, le Soleil (*Ra*) joue par rapport à l'univers le rôle de générateur, de père ; il engendre la vie, mais il n'a point été engendré ; existant par lui-même, il est à lui-même son propre générateur. Tout dérive de Ra ; tout est fait à son image. Dans la succession des phénomènes solaires, l'imagination égyptienne trouve l'indication des phases diverses de l'existence humaine. Chaque point de la course de l'astre lumineux est regardé comme correspondant aux différentes étapes de cette existence. Aussi Ra devient le prototype céleste de l'homme qui naît, vit et meurt pour renaître encore. Bientôt il se subdivise en plusieurs divinités. Envisagé dans ses diverses stations, sous ses divers aspects, il devient un dieu différent, ayant son nom particulier, ses attributs, son culte. Dans son existence nocturne, il est *Atoum* ; quand il brille au méridien, il est *Ra* ; quand il fait naître et entretient la vie, il est *Khéper*. Dans le principe, ce furent là les trois formes principales de la divinité solaire ; mais bientôt on en imagina beaucoup d'autres. Comme la nuit précède le lever du jour, Atoum fut considéré comme né avant Ra, et sorti d'abord seul de l'abîme ou du chaos. On réunit les trois manifestations de la puissance solaire en une triade divine qui devint le type d'une foule d'autres triades, composées avec des divinités qui personnifiaient les diverses relations du soleil avec la nature, ses diverses influences sur les phénomènes cosmiques. L'anthropomorphisme s'insinua dans ces premières conceptions sabéistes, et les Egyptiens conçurent la génération des dieux comme s'étant opérée suivant des voies identiques à la génération humaine. Voilà pourquoi ils transportèrent dans leur théogonie les idées qu'ils se faisaient sur le rôle respectif des sexes dans cet acte mystérieux de la nature. Diodore de Sicile nous dit que, dans l'opinion des Egyptiens, le père est l'unique auteur de l'enfant ; la mère ne fait que lui donner la nourriture et la demeure. C'était aussi à ce rôle qu'était rabaissé, dans la théogonie égyptienne, le principe femelle personnifié à Thèbes dans la déesse *Mant*, à Saïs dans la déesse *Neith*, mère du Soleil. Ce principe ne représentait que la nature purement inerte, que la matière sans vie au sein duquel la génération s'était opérée.

Dans les spéculations cosmogoniques de l'Egypte, comme dans celles de l'Inde, domine le système de l'émanation. Ce système personnifie, en un dieu séparé, chacun des actes, des attributs de la divinité conçue d'une manière générale. Osiris est une émanation du grand être. Il se révèle en trois personnes : 1° *Ammon*, qui met au jour les modèles non révélés des choses : c'est la Puissance ; 2° *Phtha*, le démiurge, éternel ouvrier réalisant les idées primitives : c'est la Sagesse ; 3° *Osiris*, l'auteur du bien, la source de toute vie : c'est la Bonté.

« Le dieu égyptien, dit Jamblique, quand il est considéré comme cette force cachée qui amène les choses à la lumière, s'appelle *Ammon* ; quand il est celui qui accomplit toute chose avec art et vérité, il s'appelle *Phtha* ; enfin, quand il est le dieu bon et bienfaisant, on le nomme Osiris. » Des témoignages bien antérieurs à Jamblique prouvent que cette conception unitaire de la divinité était l'essence de la théogonie égyptienne dès l'ancien empire. Une stèle de la XIXe dynastie nomme Ammon le dieu « seul vivant en substance ; » une autre stèle de la même époque le qualifie de « seule substance éternelle, » de « seul générateur dans le ciel et la terre qui ne soit pas engendré, » idée qui reparaît pour toutes les divinités qui, sous des noms divers, reproduisent les traits principaux de la divinité suprême. Dans chacune des triades qu'adoraient les différents nomes, le dieu principe générateur, ardent, mais périodiquement éteint, est représenté souvent avec peu de gravité. Les Astarté et les Cybèle, qui symbolisent des puissances tantôt célestes, tantôt telluriques ou humides, ou bien encore la vaste matrice humide, la mer, ont un caractère universel devant lequel pâlissent leurs amants. Ceux-ci tendent à s'efféminer, tandis qu'elles prennent les attributs de la virilité ou deviennent hermaphrodites.

— *Cosmogonie grecque.* C'est dans les poèmes d'Hésiode, la *Théogonie*, les *Travaux et les Jours*, qu'il faut chercher la *cosmogonie* grecque. D'abord, dans l'ordre du temps, nous dit la *Théogonie*, vint Chaos, puis Gæa, la Terre vaste, solide et plate, avec le profond et sombre Tartare à sa base. Erôs (Amour), le vainqueur des dieux aussi bien que des hommes, parut immédiatement après. De Chaos sortirent Erébos et Nyx (la Nuit) ; de ces derniers, Ether et Hémera (l'Ether et le Jour). Gæa enfanta Uranos (le Ciel), qui l'égale en largeur, s'étend au-dessus d'elle, lui sert de voûte, et qui doit servir de résidence aux dieux immortels ; elle produisit, en outre, les montagnes, habitations des nymphes divines, et Pontos, la mer stérile et houleuse. Alors Gæa épousa son fils Uranos, et de cette union sortit une nombreuse lignée : douze Titans et Titanides, trois Cyclopes, trois Hékatoncheires ou êtres centimanes. Les Titans étaient Okeanos, Kœos, Krios, Hypérion, Japetos et Kronos ; les Titanides, Theia, Rhæa, Thémis, Mnémosyné, Phœbé et Téthys. Les Cyclopes étaient Bronté, Stéropès et Argès, êtres formidables, se distinguant également par leur vigueur et leur habileté manuelle, au point qu'ils firent le tonnerre, qui, dans la suite, composa l'irrésistible artillerie de Zeus. Les Hékatoncheires étaient Kottos, Briareus et Gygès, doués d'une force corporelle prodigieuse.

Uranos contempla ces puissants rejetons avec crainte et horreur ; aussitôt que l'un d'eux était né, il le cachait dans les cavités de la terre, en lui interdisant d'en sortir. Gæa ne trouvait pas de place pour eux et gémissait sous le poids. Elle produisit du fer, fit une faucille, et supplia ses fils de la venger et de se venger eux-mêmes du traitement tyrannique de leur père. Mais aucun d'eux, excepté Kronos, n'eut le courage de se charger de l'entreprise ; lui, le plus jeune et le plus hardi, d'après les conseils de Gæa, s'arma de la faucille et se posta en embuscade dans un endroit favorable. La nuit arrivait à ce moment, et Uranos descendait pour jouir des embrassements de Gæa ; alors Kronos s'élança de sa cachette, mutila son père et jeta le membre viril (τὰ αἰδοῖα) en troisième lieu, Zeus fit la race d'airain, entièrement différente de la race d'argent. Ils étaient faits de frêne dur ; leur humeur était querelleuse ; ils avaient une force immense et une âme dure comme le diamant ; ils ne semaient ni ne touchaient à du pain. Leurs armes, leurs maisons, leurs instruments étaient tous d'airain ; il n'y avait pas alors de fer. Cette race, dont les membres, acharnés à se combattre, succombèrent sous les coups les uns des autres, s'éteignit et descendit au royaume d'Hadès, sans nom ni privilège. Ensuite Zeus fit une quatrième race, de beaucoup plus juste et meilleure que la précédente. Ce furent les héros ou demi-dieux, qui combattirent au siège de Troie et à celui de Thèbes. Mais cette brillante génération s'éteignit aussi ; quelques-uns périrent à la guerre ; d'autres passèrent, grâce à Zeus, à un état meilleur, dans les îles des Bienheureux. C'est là qu'ils habitent au sein de la paix et du bien-être, sous le gouvernement de Kronos, récoltant trois fois par an les productions spontanées de la terre. La cinquième race, qui succède aux héros, est la race de fer (ἡ νῦν καὶ ἐπὶ γαίῃ ἐστὶν ἀνθρώπων ἔθνος). Ce fer, dont il est parlé dans le poème lui-même appartient, et il en exprime son amer regret. Il trouve ses contemporains méchants, malhonnêtes, injustes, mauvais, adonnés au parjure, ne se souciant ni des liens de la parenté ni des ordres des dieux ; la Justice et la Pudeur ont quitté la terre et sont retournées vers l'Olympe. Combien il souhaite ardemment que son existence eût été placée ou plus tôt ou plus tard ! (ἡ πρόσθ' θανεῖν, ἢ ἔπειτα γενέσθαι). Cette race de fer est condamnée à des crimes, à des soucis, à des maux continuels. Un temps viendra où Zeus y mettra fin. Le poète n'ose pas prédire quelle sorte de race lui succédera.

M. Grote remarque que cette succession des races, telle que la donne Hésiode ou auteur, quel qu'il soit, du poème les *Travaux et les Jours*, n'est ni naturelle ni homogène. La race des héros n'a pas de dénomination empruntée à un métal, et c'est en rompant la régularité de la série qu'elle vient se placer entre la race d'airain et la race de fer. Voici comment le savant historien explique cette anomalie : « Bien que la pensée du poète eût un caractère didactique, cependant il avait présente à l'esprit la peinture des anciens temps de la Grèce, telle qu'elle était exposée dans les mythes et les légendes qui avaient cours dans les poèmes d'Homère et autres productions épiques. Il lui était impossible d'exclure de son esquisse du passé, soit les grands personnages, soit les glorieux exploits que ces poèmes ennoblissaient. Bien plus, s'il avait consenti lui-même à une telle exclusion, l'esquisse serait devenue un objet repoussant pour ses auditeurs. Mais les chefs qui figuraient devant Thèbes et devant Troie ne pouvaient pas être bien identifiés, soit avec la race d'or, soit avec la race d'argent, soit avec la race d'airain ; de plus, il était essentiel qu'ils fussent placés immédiatement en contact avec la race actuelle, parce que leurs descendants, réels ou supposés, étaient les principaux et les plus remarquables des hommes existants. C'est ce qui obligea le poète à leur assigner la quatrième place dans la série, et à interrompre le cours du mouvement moral, pour les intercaler entre la race d'airain et la race de fer, bien qu'ils n'offrent aucune analogie quelconque ni avec l'une ni avec l'autre. La race de fer, à laquelle appartient le poète lui-même, succède légèrement, non à la race héroïque, mais à la race d'airain. »

— *Cosmogonie latine.* Doués d'une faible imagination, les anciens Latins ne paraissent pas avoir fait de spéculations sur l'origine du monde et des dieux. La *cosmogonie* exposée par Ovide est une œuvre d'imitation et de réflexion, qui mérite à peine le nom de religieuse. A l'origine, dit l'auteur des *Métamorphoses*, la nature entière ne présentait qu'un aspect uniforme ; on a donné le nom de chaos à cette masse informe et grossière,

. . . . . *Rudis indigestaque moles,*
Nec quidquam nisi pondus iners congestaque eodem
Non bene junctarum discordia semina rerum.

Jupiter abrégea la durée de l'antique printemps, et dès lors l'hiver, le long printemps, l'automne et le trop court printemps partagèrent l'année en quatre saisons. Pour la première fois, l'air s'embrasa de chaleurs dévorantes, et l'eau se durcit au souffle glacé des vents. Pour la première fois, on chercha des abris, et ces abris furent des antres, d'épais buissons ou des claies entrelacées d'écorce. On ensevelit les semences dans de longs sillons, et le poids du joug fit gémir les taureaux pour la première fois. Aux races des deux premiers âges succéda celle de l'âge d'airain :

Tertia post illas successit aherea proles,
Pejor avaro tamen, sævo minor aere perdomo.

Le dur âge de fer fut le dernier. On vit alors s'enfuir de la terre, envahie par le crime, la pudeur, la vérité, la bonne foi :

. . . . . *Fugere pudor, verumque, fidesque*
In quorum subeunt loca fraus, dolus, insidiæque
Et vis, et amor sceleratus habendi.

et régner à leur place la fraude, la ruse, la trahison, la violence et la coupable soif des richesses. Le nautonnier livra ses voiles aux vents qu'il connaissait mal encore ; les arbres, qui, depuis si longtemps, couronnaient immobiles le sommet des montagnes, descendirent, transformés en navires, insulter des flots inconnus ; la terre, autrefois commune à tous, comme les airs et la lumière du soleil, vit l'arpenteur défiant tracer un long sillon et marquer des limites :

Cautus hominum longo signavit limite mensor.

Ce ne fut point assez pour l'homme de demander aux champs les moissons et les fruits, tribut naturel de leur fécondité, il osa fouiller jusqu'au fond des entrailles de la terre, et en retirer ces trésors que la nature avait cachés aux confins du Ténare, et qui ne servent, hélas ! que d'aliments à nos maux :

Effodiuntur opes, irritamenta malorum.

On ne vit plus que de rapine ; l'hôte n'est plus en sûreté auprès de son hôte ; le beau-père auprès de son gendre ; les frères mêmes sont rarement unis ; l'époux trame la mort de son épouse, l'épouse de son mari ; les cruelles marâtres distillent les sucs mortels de la ciguë ; le fils accuse la durée des jours de son père ; les droits du sang sont foulés aux pieds, et, de toutes les divinités, la vierge Astrée quitte la dernière le séjour de la terre, que le meurtre a souillé de sang.

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que l'idée du chaos primitif est empruntée à la *Théogonie* d'Hésiode, et celle des âges d'or, d'argent, d'airain et de fer, au poème les *Travaux et les Jours*. Seulement, tandis que, dans Hésiode, le Ciel, la Terre, la Mer, etc., naissent du chaos, sont des êtres divins, des personnes divines, au lieu que la *cosmogonie* grecque est une théogonie, ces êtres divins ne sont plus, dans Ovide, que des choses formées, façonnées par une divinité ou par la nature. Tandis que le poète grec est conduit par les légendes de son pays à intercaler la race des héros entre la race d'airain et la race de fer, le poète latin, plus libre dans sa composition, s'en tient aux quatre races symbolisées par les quatre métaux.

Pronaque quum spectent animalia cætera terram,
Os homini sublime dedit, cœlumque tueri
Jussit, et erectos ad sidera tollere vultus.

Le premier âge fut l'âge d'or,

Aurea prima sata est ætas, quæ vindice nullo,
Sponte sua, sine lege, fidem rectumque colebat.

où, de lui-même, sans lois et sans contrainte, l'homme observait la justice et la vertu. On ne connaissait alors ni les supplices ni la crainte des supplices ; on ne lisait point, gravée sur l'airain, la menace des lois, et la foule suppliante ne tremblait pas devant un juge, inutile encore à la sûreté des hommes :

. . . . . *Erant sine judice tuti.*

On n'avait pas encore vu le pin, arraché des montagnes, descendre sur la plaine liquide pour visiter des climats étrangers ; les peuples ne connaissaient d'autres rivages que ceux de leur patrie, et des fossés profonds n'entouraient pas les cités. On n'entendait pas résonner l'airain de la trompette allongée ou du clairon recourbé ; sans casques, sans glaives, sans soldats, les hommes goûtaient les doux loisirs d'une tranquille paix :

. . . . . *Sine militis usu*
Mollia securæ peragebant otia gentes.

Le printemps était éternel, et la tiède haleine de Zéphire caressait doucement les fleurs écloses sans semence. La terre n'attendait pas, pour produire, les soins du laboureur :

. . . . . *Fruges tellus inarata ferebat.*

et les champs, sans repos, se chargeaient d'abondantes moissons. Des fleuves de lait, des fleuves de nectar coulaient dans les campagnes, et le miel distillait en longs ruisseaux de l'écorce des chênes :

Flumina jam lactis, jam flumina nectaris ibant ;
Flavaque de viridi stillabant ilice mella.

Mais lorsque Jupiter eut précipité Saturne dans les sombres abîmes du Tartare, et soumis le monde à ses lois, cette victoire amena l'âge d'argent, moins heureux que l'âge d'or, mais préférable à l'âge d'airain :

. . . . . *Subit argentea proles,*
Auro deterior, fulvo pretiosior ære.

Jupiter abrégea la durée de l'antique printemps, et dès lors l'hiver, le long printemps, l'automne et le trop court printemps partagèrent l'année en quatre saisons. Pour la première fois, l'air s'embrasa de chaleurs dévorantes, et l'eau se durcit au souffle glacé des vents. Pour la première fois, on chercha des abris, et ces abris furent des antres, d'épais buissons ou des claies entrelacées d'écorce. On ensevelit les semences dans de longs sillons, et le poids du joug fit gémir les taureaux pour la première fois. Aux races des deux premiers âges succéda celle de l'âge d'airain :

Tertia post illas successit æherea proles,

plus farouche, plus prompte à prendre les armes :

Sævior ingeniis et ad horrida promptior arma.

Le dur âge de fer fut le dernier. On vit alors s'enfuir de la terre, envahie par le crime, la pudeur, la vérité, la bonne foi :

. . . . . *Fugere pudor, verumque, fidesque*

et régner à leur place la fraude, la ruse, la trahison, la violence et la coupable soif des richesses. Le nautonnier livra ses voiles aux vents qu'il connaissait mal encore ; les arbres, qui, depuis si longtemps, couronnaient immobiles le sommet des montagnes, descendirent, transformés en navires, insulter des flots inconnus ; la terre, autrefois commune à tous, comme les airs et la lumière du soleil, vit l'arpenteur défiant tracer un long sillon et marquer des limites :

Cautus hominum longo signavit limite mensor.

Ce ne fut point assez pour l'homme de demander aux champs les moissons et les fruits, tribut naturel de leur fécondité, il osa fouiller jusqu'au fond des entrailles de la terre, et en retirer ces trésors que la nature avait cachés aux confins du Ténare, et qui ne servent, hélas ! que d'aliments à nos maux :

Effodiuntur opes, irritamenta malorum.

On ne vit plus que de rapine ; l'hôte n'est plus en sûreté auprès de son hôte ; le beau-père auprès de son gendre ; les frères mêmes sont rarement unis ; l'époux trame la mort de son épouse, l'épouse de son mari ; les cruelles marâtres distillent les sucs mortels de la ciguë ; le fils accuse la durée des jours de son père ; les droits du sang sont foulés aux pieds, et, de toutes les divinités, la vierge Astrée quitte la dernière le séjour de la terre, que le meurtre a souillé de sang.

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que l'idée du chaos primitif est empruntée à la *Théogonie* d'Hésiode, et celle des âges d'or, d'argent, d'airain et de fer, au poème les *Travaux et les Jours*. Seulement, tandis que, dans Hésiode, le Ciel, la Terre, la Mer, etc., naissent du chaos, sont des êtres divins, des personnes divines, au lieu que la *cosmogonie* grecque est une théogonie, ces êtres divins ne sont plus, dans Ovide, que des choses formées, façonnées par une divinité ou par la nature. Tandis que le poète grec est conduit par les légendes de son pays à intercaler la race des héros entre la race d'airain et la race de fer, le poète latin, plus libre dans sa composition, s'en tient aux quatre races symbolisées par les quatre métaux.